

LOISIRS & CULTURE

La Municipalité a obtenu une aide financière de 24 110 \$ au Programme Nouveaux Horizons. Cette aide a permis d'acquérir de l'équipement informatique qui sera disponible à tous les locataires du Centre Judes Drouin ainsi que la réfection complète des 3 chambres de toilettes.

FONDS DE VISIBILITÉ ÉOLIEN

Le Fonds de visibilité de Northland Power a permis à 20 OBNL du milieu de se prévaloir d'une somme de 36 717 \$ dont 5000 \$ provenait d'un remboursement de 2015. Le Fonds de visibilité de Cartier Énergie a distribué une somme de 15 046 \$ entre 14 organismes. La liste des OBNL ayant bénéficié de ces fonds est disponible au bureau.

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES OCTROYÉES PAR LA MUNICIPALITÉ À DES OBNL en 2016

Fonds de Développement local	10 000 \$
Loisirs Gros-Morne	8 000 \$
Maison L'Essentielle - subvention totale de 50 000 \$ sur 5 ans	10 000 \$
Maison L'Essentielle - aide en remplacement des taxes foncières et de services	1 437 \$
Animation Jeunesse Haute-Gaspésie – quote-part	14 416 \$
Terrain de balle de Gros-Morne	1 900 \$
Dons divers – Tous les organismes du milieu	+ - 2 500 \$

PRÉVISIONS 2017

Je continue les démarches avec le Ministère des Transports afin d'obtenir la réfection permanente de la route 132 à Mont-Louis dès 2017.

Nous devons aussi remplacer le pick-up car sa durée de vie utile arrive à sa fin et les coûts de réparations augmentent sans cesse. À court terme, nous devons remplacer les systèmes de communications des stations de pompage de Gros-Morne et Mont-Louis afin d'assurer l'alimentation en eau potable. Ces systèmes sont aussi rendus en fin de vie utile après plus de 20 ans d'utilisation.

Suite aux crues de juin 2016, nous avons entrepris des démarches pour protéger la rive nord de la rivière Gros-Morne par un empiérement (dans le secteur de la Rue Désiré). Les autorisations sont très longues à obtenir au niveau de la sécurité civile et de l'environnement.

Tel que prescrit par la Loi, je dépose en annexe la liste des contrats accordés au cours de la période du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016 dont le montant global est supérieur à 25 000 \$ ainsi que la liste des fournisseurs dont la somme totale atteint 25 000 \$ et plus. Ces listes sont disponibles au bureau du secrétariat municipal pour consultation.

Serge Chrétien, maire
7 novembre 2016

**NOUVELLE
VITESSE**

AVIS PUBLIC

Le règlement 270-2016 adopté le 7 novembre 2016 modifie la vitesse sur la rue de l'Église à Mont-Louis en vue d'assurer la sécurité dans le secteur scolaire. **La vitesse est diminuée de 50 km à 30 km entre la route 132 et l'accès à la cour arrière de l'École. Des constats d'infraction à la sécurité routière peuvent être émis.**

**NOUVELLE
VITESSE**



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Chers contribuables,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité avant l'adoption du budget de l'année suivante.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015 :

Revenus

Taxes et services	865 061 \$
Compensations tenant lieu de taxes (écoles, MTQ, postes...)	124 707
Transferts du gouvernement (péréquation, terres publiques,...)	469 081
Services rendus (location, intérêts, permis, mutations, incendie...)	143 738
Autres revenus (fonds éolien, AJHG,...)	285 163
Revenus de transferts aux investissements (TECQ..)	116 703
Total des revenus de fonctionnement	1 965 221 \$

Dépenses

Évaluation (mise à jour annuelle & nouveau rôle triennal)	65 786
Administration générale	230 897
Police	53 492
Sécurité incendie	178 429
Sécurité publique autres	26 337
Réseau Routier	379 626
Transport collectif	10 972
Eau et égout	421 225
Matières résiduelles	196 816
Santé et bien-être	11 254
Aménagement, urbanisme et zonage	35 922
Promotion et développement économique (Q-Part MRC CLD, FAIR, CDSMML)	49 937
Loisirs et culture (CJDrouin, AJHG, biblio, Maison L'Essentielle, org.loisirs)	168 882
Frais de financement	181 772
Total des Charges	2 011 347 \$
Déficit de l'exercice	- 46 126
Moins revenus d'investissement	- 116 703
Conciliation à des fins fiscales (amort. immo, remb.DLT, affectation fonds)	+ 193 630

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015	30 801 \$
Excédent de fonctionnement cumulé des années antérieures	<u>80 356 \$</u>
Excédent cumulé au 31 décembre 2015	111 157 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT affecté au budget 2015	<u>- 15 503 \$</u>

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ **95 654 \$**

FONDS ÉOLIEN Northland Power	123 143 \$	
FONDS ÉOLIEN Cartier Énergie Éolienne	17 310 \$	
FONDS CARRIÈRES ET SABLIERES	8 523 \$	
FONDS RÉSERVÉS EAUX USÉES	35 920 \$	
FONDS RÉSERVÉS Cartier Énergie Éolienne/ MADA	50 840 \$	
FONDS DE ROULEMENT	50 000 \$	
Soldes disponibles de règlement d'emprunt fermé	664 \$	
TOTAL		286 400 \$

Les arrérages de taxes à recevoir au 31 décembre 2015 étaient de 147 286\$, soit près de 17 % du total des taxes et services facturés dans l'année comme en 2014.

Le rapport du vérificateur externe a confirmé que les chiffres contenus aux états financiers étaient exacts et démontraient fidèlement la situation financière réelle au 31 décembre 2015.

BILAN DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES 2016

Le budget d'opérations et d'immobilisations pour l'année en cours 2016 s'élève à 2 451 125 \$ incluant la somme de 788 066 \$ provenant de la subvention du PIQM pour l'assainissement des eaux.

Voici la rémunération des Élus pour l'exercice financier 2016.

	Salaire	Allocation de dépenses	Séance Extra
Maire	7 443.60 \$	3721.80 \$	30 \$
Conseillers	1 860.96 \$	930.48 \$	30 \$

Lorsque le maire siège au Conseil des maires de la MRC de la Haute-Gaspésie, celui-ci reçoit un salaire mensuel de 157.89 \$ ainsi qu'une allocation non imposable de 78.95 \$. De plus, il peut recevoir un salaire supplémentaire de 43.67 \$ pour assister à divers comités et une allocation non imposable supplémentaire de 21.83 \$ pour chaque réunion supplémentaire d'une demi-journée à laquelle il assiste. Si la réunion supplémentaire à laquelle il assiste dure une journée complète, le tarif est fixé à 83.93 \$ et une allocation non imposable supplémentaire de 43.24 \$. Enfin, pour siéger au Conseil des Territoires non-organisés (TNO) de la MRC de la Haute-Gaspésie, le maire reçoit un salaire de 56.31\$ et une allocation non imposable de 28.16 \$.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le taux de la taxe foncière 2016 a été fixé à 0,96 \$/100 \$ d'évaluation. La Municipalité ne prévoit pas, à ce stade, de déficit à la fin de la présente année.

Dans l'ensemble, je suis satisfait du travail fait sur l'ensemble du territoire. On maintient toujours les investissements à l'amélioration de nos infrastructures et cela en sera de même pour l'année 2017.

Au niveau social, le parc de Gros-Morne a largement progressé. La plupart des gens du milieu semble apprécier cet aménagement.

TRANSPORT : Réseau routier

Des travaux de planage et d'asphaltage ont été réalisés pour une somme totale de 166 330 \$ dans les secteurs Gros-Morne et Mont-Louis. Pour concilier cette dépense, nous avons puisé aux postes budgétaires suivants : 60 000 \$ du Fonds Cartier Énergie Éolienne, 75 236 \$ du Fonds Northland Power, 8 522 \$ du Fonds Carrières et Sablières, 10 000 \$ du MTQ par l'entremise du député Gaétan Lelièvre et finalement 12 572 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté.

De plus, le Fonds Northland fournit une somme de 42 500 \$ pour le paiement annuel du garage municipal. Le dernier versement sera donné en 2017. Les Fonds Éoliens sont un soutien financier d'importance pour l'amélioration et l'acquisition d'infrastructures municipales.

En 2015, une demande d'aide financière a été adressée au MTQ afin de remplacer le mur de soutènement du Chemin du Portage, secteur Gros-Morne. Le projet a été accepté en 2016 par le MTQ et nous sommes à définir une solution réalisable compte tenu des restrictions au niveau de l'emprise du Chemin du Portage. Les coûts pour l'étude et les travaux d'arpentage s'élève à 29 753\$ et seront puisés au Fonds Northland Power pour une somme de 9 806 \$ et du surplus non affecté pour une somme de 19 947 \$.

HYGIÈNE DU MILIEU

Assainissement des eaux :

Suite à l'analyse par la direction des infrastructures du MAMOT, les travaux d'assainissement des eaux du Secteur Gros-Morne ont été reconnus admissibles à une aide financière au programme PRIMEAU. Nous sommes présentement à l'élaboration d'un devis pour la réalisation d'une étude d'ingénierie préliminaire afin de définir la solution optimale visant à élaborer un projet de collecte, d'interception et de traitement des eaux usées. Après cette étape, l'aide financière et les coûts seront connus.

Afin de satisfaire aux exigences de la Stratégie d'économie d'eau potable, un enregistreur de données a dû être installé aux réservoirs de Mont-Louis & Gros-Morne. Les coûts de 14 975 \$ ont été entièrement assumés par le TECQ 2014-2018.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Durant l'année, nous avons bénéficié d'une subvention du Programme FAIR totalisant 14 semaines. Les travaux visés par le programme FAIR consistent à fournir de l'aide aux divers travaux d'entretien municipaux et d'équipements de loisirs.

Après plusieurs rencontres avec des promoteurs intéressés par la Pisciculture d'Anse-Pleureuse, aucun ne s'est montré intéressé par la reprise des infrastructures.

La Gaspésie dans son ensemble a eu une augmentation du tourisme. Cela a été profitable pour notre municipalité par une augmentation de l'achalandage dans nos commerces, restauration, camping. De plus, j'ai reçu des commentaires positifs des gens venant de l'extérieur.

Il y a un projet en marche pour les milieux humides qui contribuera à la rétention du tourisme en collaboration avec l'Association Chasse et Pêche et le Conseil de l'Eau et les Chevaliers de Colomb.